



Fédération de Recherche ECCOREV n° 3098

CNRS/Université Paul Cézanne Aix-Marseille

Europôle Méditerranéen de l'Arbois

Bâtiment du CEREGE BP 80

13545 Aix en Provence cedex 4

Direction : Joël Guiot

Tél : 04 42 97 15 32

guiot@eccorev.fr

Administration : Joëlle Cavalieri

Tél : 04 42 97 15 21 Fax : 04 42 97 15 47

cavalieri@eccorev.fr

Site internet : <http://ECCOREV.fr/>

Compte rendu du Comité des Tutelles/ Partenaires

Lundi 26 janvier 2015

Salle 207 CEREGE

14h-17h

Présents :

Abrial Bernard IRSTEA

Achoauk Wafa CEA

Arfi Robert IRD

Beurton Bernadette CNRS DR12

Bottero Jean-Yves Serenade

Brechignac François IRSN

Cavalieri Joëlle ECCOREV

Chenorkian Robert CNRS INEE DRIIHM

Chojnacki Eric ECCOREV IRSN

Guiot Joël ECCOREV

Hennebert Pierre INERIS PACA

Roche Nicolas ECCOREV AMU CNRS PR2I

Seppecher Pierre Université Toulon

Talby Mossadek AMU

Absents :

Batteau Pierre AMU

Bellier Olivier AMU

Chanzy André INRA PACA

Heulin Thierry, CEA

Janssens Audrey AMU membre invité

Obert Philippe Université Toulon

Ordre du jour :

- Bilans et prospectives d'ECCOREV
- Points sur les conventions de renouvellement et avenants
- Tour de table des tutelles
- Conclusions
- Visite d'équipements cofinancés par ECCOREV et par l'équipex NANO-ID

1 – Bilans et perspectives de la FR ECCOREV :

cf présentation en PJ

Présentation générale
Activités scientifiques
OHM Bassin Minier de Gardanne
O3HP Tour ICOS
AOI annuels
Formations animations
Actions de communication
Animation scientifique
Mutualisation des équipements
Production scientifique
Bilan financier
Points forts/points faibles/améliorations

Questions des membres :

- Combien de projets débouchent réellement sur des ANR ou des appels d'offre de cette envergure ?
- Peut-on estimer le retour sur investissement de ces AOI en terme financier (nombre de contrats et d'ANR et enveloppe financière obtenus) ?
- Les projets de l'AOI sont-ils cofinancés ?

Suggestions des membres :

- Concernant le système de captation audiovisuelle initié par ECCOREV pour certaines de ses conférences, il serait intéressant de s'inspirer du CIRM qui détient une certaine expertise sur ce sujet.
- Concernant l'opération COS lancée par l'AMU, il convient de rappeler qu'ECCOREV est particulièrement impliquée dans cette réflexion stratégique au niveau des sciences de l'environnement.
- A propos des rapports d'ECCOREV avec les pôles de compétitivité, notamment Pôle risques, Pôle eau et Capenergie, il est suggéré de participer à des journées de présentations et de discussions entre laboratoires, entreprises, à l'initiative des Pôles, dans l'objectif de construire des projets communs candidats à la labellisation PRIDES de la Région PACA.

Remarques des membres :

- Les labex obtenus Serenade Ot-med et Driihm doivent beaucoup à la synergie entre chercheurs et thématiques impulsée par l'IFR puis ECCOREV, ceci est à souligner fortement pour conforter le bilan très positif de cette fédération.

2 – Point sur les conventions en cours :

- La convention de renouvellement de la FR ECCOREV est en cours de signature. Elle accuse un retard de deux ans du fait de la demande du CNRS de faire signer l'ensemble des tutelles principales et secondaires, qui nous conduit à 15 signataires, et de modifications demandées par certains signataires. L'AMU a pris en charge ce dossier qui est bien engagé pour une signature courant 2015.
- Deux organismes sont en cours de demande d'intégration à la FR ECCOREV, le BRGM PACA (EPIC) et le CEREMA (ex CETE)(EPCA). Après la procédure d'acceptation par les

parties lors d'un conseil scientifique, il conviendra d'éditer un avenant signé de l'ensemble des parties qui serait alors porté à 17.

- Avenant de création du Comité des Tutelles. Celui-ci s'est réuni la première fois en décembre 2013, l'avenant portant sa création et son fonctionnement est en cours d'écriture par les services de l'AMU.
- Deux conventions sont en cours de signature pour le fonctionnement de la tour de mesure de Fontblanche équipement mis en place par l'IFR et bien immobilier de l'AMU. Une convention de mise à disposition du terrain accueillant la tour avec le conseil général des Bouches du Rhône, et une autre convention de fonctionnement entre l'AMU, le CNRS, l'INRA et l'IRSTEA.

3- Tour de table des tutelles :

L'IRSN confirme l'intérêt de certaines de ses équipes à être membres d'ECCOREV et confirme le renouvellement de sa dotation pour 2015 à la même hauteur que celle de 2014, soit 5000 euros.

L'INERIS précise que la participation de l'organisme se limite à un laboratoire sur le site de l'Arbois soit deux ingénieurs et un technicien et informe sur les difficultés budgétaires actuelles.

Il est demandé qu'un courrier soit envoyé au responsable de l'INERIS PACA par ECCOREV suite au comité des tutelles. L'INERIS ne soutiendra que les projets où il intervient en synergie avec d'autres laboratoires ECCOREV. Il est évoqué un rapprochement autour de la thématique des boues rouges de l'usine d'alumine de Gardanne dont l'aspect valorisation est étudié par l'INERIS et les aspects sociétaux par l'OHM Bassin Minier de Provence.

L'université de Toulon confirme le renouvellement de sa dotation, à hauteur de 2000 euros.

L'université d'Avignon, absente du comité, a envoyé un courrier pour confirmer le renouvellement de sa dotation, à hauteur de 2000 euros.

L'AMU réitère cette année le rôle très positif joué par ECCOREV, elle est la fédération la plus importante et la plus dotée des fédérations de l'AMU. La dotation récurrente de 75000 euros est reconduite et un appel à projet à mi-parcours est proposé pour financer certains projets ou opérations.

L'IRD rappelle que trois unités IRD sont dans ECCOREV et qu'elle n'a pas une vocation d'agence de recherche. Sa mission est le soutien de la recherche au sud et elle ne peut que financer des projets correspondants à ses chantiers prioritaires par des unités de l'IRD. Elle est prête donc à octroyer un petit financement selon ces critères.

Le CNRS confirme la récurrence de sa dotation, avec une légère diminution cette année, soit 40000 euros. Il est important de noter que 4 ingénieurs CNRS oeuvrent pour la FR. Il rappelle que le DRIIHM finance de l'emploi également, soit un CDD gouvernance et un contrat doctoral directement gérés par ECCOREV. Le DIPEE est un dispositif de partenariat mis en place par l'INEE. Les unités d'INEE, et donc la fédération ECCOREV, en font partie. C'est en son sein que les priorités de financement d'INEE sont discutées (postes, équipements). ECCOREV peut donc utiliser ce dispositif pour obtenir un financement supplémentaire.

L'IRSTEA nous a informés des futures évolutions de l'organisme en région PACA, soit une fusion des différentes équipes et un déménagement qui se précise sur le site de l'Arbois. Il confirme le renouvellement de la dotation pour 2015, à hauteur de 5000 euros.

Le CEA rappelle le rôle très positif joué par l'IFR puis ECCOREV dans la collaboration interdisciplinaire de laboratoires qui n'auraient peut-être jamais travaillé ensemble, et confirme le renouvellement de la dotation de 7000 euros.

L'INRA non représenté au comité soutient la Fédération par prélèvement sur les unités INRA membres d'ECCOREV, 2000 euros en 2014. Il lui sera demandé de se positionner pour 2015.

L'AMU regrette que l'ensemble des tutelles ne participent pas au financement d'ECCOREV.

4 – Conclusions :

Bien que la convention prévoie que les dotations soient gérées par l'AMU, compte tenu des décisions de subventions signées en 2014 jusqu'à fin 2015, le mode de gestion se poursuit au CNRS pour cette année encore. Par la suite l'AMU reprendra la gestion de ces dotations.

Très rapidement (premier trimestre 2015), les organismes seront facturés du montant de leurs contributions respectives.

Fin de séance 16h30

Visite d'équipements et pot de clôture

Joël Guiot

Joëlle Cavalieri